



Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

Résidences secondaires : un parc mobilisé pour répondre aux besoins en logements

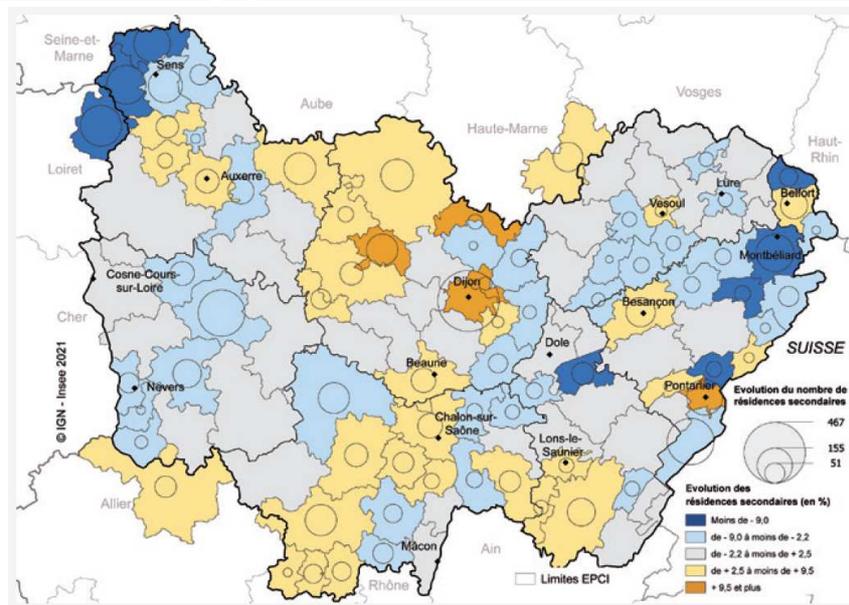
En Bourgogne-Franche-Comté, le parc de résidences secondaires comprend autant de logements en 2017 qu'en 2007. Il est composé, en grande majorité, d'habitations qui six ans plus tôt étaient déjà utilisées de façon temporaire. Il est aussi le résultat de changements dans les modes d'occupation des autres logements.

Globalement, beaucoup plus de résidences secondaires de la région ont été transformées en résidences principales que l'inverse. Ce mouvement est presque entièrement contrebalancé par la transformation de logements vacants en résidences secondaires et la création de nouvelles résidences.

Le nombre de résidences secondaires diminue pour répondre aux besoins en résidences principales notamment dans les territoires résidentiellement attractifs proches de l'Île-de-France. Il tend à se développer dans des espaces ruraux souvent en déprise démographique et choisis comme lieu de villégiature. Il augmente sensiblement dans la plupart des grandes agglomérations. C'est dans Dijon Métropole et le Grand Pontarlier que le parc se déploie le plus fortement.

19 mai 2021

Évolution du nombre de résidences secondaires par intercommunalité (EPCI) en Bourgogne-Franche-Comté entre 2011 et 2017



Source : MTES - Filocom 2011 à 2017 d'après DGFIP